

BIM

N°30

AUTOMNE 2022



LA JEUNESSE, INVESTISSEMENT D'AVENIR

P4

DANS LE RÉTRO

Un tournage au
Ban-Saint-Martin

P14

SUR LE VIF

Super Senior
Bus numérique

P15

EN BALADE

À l'église Sainte-Croix

Peu de monde contestera le fait que l'actualité de ces derniers mois n'offre guère de perspectives réjouissantes.

Après une crise sanitaire dont il est difficile d'affirmer qu'elle est définitivement passée, la crise énergétique, maintes fois annoncée, devient une réalité, elle-même aggravée par l'inflation et la mise en péril des équilibres territoriaux sur notre vieux continent.

Les collectivités locales, les entreprises et les ménages tirent la sonnette d'alarme sur leurs capacités à financer leurs charges en terme de consommations d'énergie. Et l'approche de l'hiver renforce le caractère anxiogène de la situation.

Qu'en est-il au Ban St Martin ?

Les équilibres de notre budget, comme ceux de toutes les communes de France, dépendent pour une large part du poids des dépenses de chauffage et d'éclairage de nos équipements municipaux, bâtiments, voiries et espaces publics. Concernant le chauffage, nous avons engagé en 2020 le raccordement de la totalité des bâtiments communaux au chauffage urbain en biomasse produit par l'UEM. Le coût des branchements et aménagements techniques induits par ce choix s'est élevé à 96 840 €.

La consommation pour l'année 2021, première année complète de chauffe avec l'UEM, pour la totalité des bâtiments communaux se monte à 96 385,09 €, alors qu'en 2019 fioul et gaz représentaient déjà une dépense de 97 021,37 €, hors coûts d'entretien et de réparation des chaudières et avant les hausses de l'énergie qui impactent le pays depuis de longs mois. Cet investissement nous met à l'abri des aléas financiers liés aux hausses des prix du gaz, la commune ne pouvant bénéficier de tarifs réglementés contrairement aux particuliers.

Quant à la facture d'électricité, sur la base du contrat renégocié en début d'année et valable jusqu'en septembre 2023, pour une consommation estimée de 734 690 kwh, elle s'élève à la somme de 163 800 €. La facture 2021 s'élevait à 124 806 € dont 62 000 € rien que pour l'éclairage public. La hausse négociée s'élève à 38 994 €, soit une hausse limitée de 34%. Je rappelle que les tarifs du gaz et de l'électricité, fluctuant de jour en jour et même d'heure en heure enregistrent des hausses de plus de 100 à 500 % par rapport aux tarifs du début d'année. En l'état actuel, le coût des consommations d'énergie reste tout à fait supportable.

Pour autant, la renégociation du contrat d'électricité en septembre de l'année prochaine risque de nous être moins

favorable.

En équipant étape par étape, selon nos disponibilités financières, les bâtiments publics d'éclairage en leds, nous abaisseront les consommations

et limiterons nos besoins en ampérage, induisant une baisse des tarifs d'abonnements. Le travail est engagé dès cette année sur le gymnase et le Ru-Ban, gros consommateurs d'électricité.

L'éclairage public constitue quant à lui un poste de dépenses important pour lequel une étude de coûts est en cours. La décision d'éteindre nos candélabres de minuit à 5h du matin, nous permettra d'économiser environ 20 000 €. Cette mesure participe en outre à la préservation de la biodiversité sur notre territoire, l'extinction de l'éclairage nocturne le déplacement et la reproduction des espèces animales les plus fragiles.

Toutes ces mesures ne suffiront pas à elles seules à rendre notre gestion patrimoniale vertueuse. L'implication des agents communaux, des écoles et des associations utilisatrices est primordiale. Une chartre du bon usage des locaux qui concilie confort de travail et sobriété énergétique est en cours d'élaboration avec chaque groupe d'utilisateurs.

La crise énergétique actuelle nous invite en fait à penser différemment nos actions collectives. En ce sens, je vous invite à une lecture attentive de ce Bim qui présente les actions déjà engagées et celles à venir. Je vous encourage également à consulter le site de la Métropole qui aborde de très nombreux sujets du quotidien et de ses perspectives futures : eurometropolemetz.eu. En 2024, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-PLUi, le Plan Climat Air Energie-PCAE et la mise en œuvre des Zones de Faible Emission - ZFE s'imposeront à nous dans le cadre de la Loi Climat Résilience. Un prochain BIM vous présentera en détail les procédures en cours. Certaines de nos habitudes seront un peu remises en question et nous sommes d'ores et déjà tous invités à réfléchir à nos modes de déplacements, de consommation et d'habitat. Notre commune est prête à relever ces défis communs et citoyens.

Très cordialement.

Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin



Fête de la Pomme

La Fête de la Pomme édition 2022 a été marquée par une grande nouveauté ! Pour la première fois, l'événement a accueilli le public dès le samedi après-midi, dans une ambiance jazz et un décor vintage. Côté repas, les associations de parents d'élèves Les Mésanges de Pagnol et Les Hirondelles de Verlaine, ont travaillé à l'unisson pour offrir aux visiteurs une soirée flamenküchen, cuites au feu de bois : un franc succès ! Une fois la nuit tombée, un show pyrotechnique a terminé en beauté cette première journée de festivités. Le dimanche, les nombreuses animations gratuites et jeux anciens en bois ont à leur tour ravi le public, toujours plus nombreux d'une année à l'autre.

Grande absente du weekend : la pomme... En effet, si de nombreuses spécialités gourmandes étaient déclinées autour de la star de l'événement, difficile de trouver le fruit sous sa forme la plus simple. Ayant à cœur de proposer uniquement des pommes venues de Moselle, les exposants présents ont dû faire face à des conditions climatiques peu propices à une récolte répondant aux normes de taille et d'esthétique. Pour preuve, les vergers invités ont malheureusement dû annuler leur participation quelques jours avant la fête ! Heureusement, il était possible de se rattraper avec un verre de jus fraîchement pressé à la mini-ferme, une pomme d'amour ou une tartelette, sans oublier le célèbre boudin... aux pommes, évidemment ! Rendez-vous en Septembre 2023.



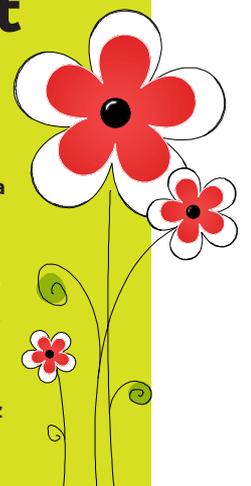
Journée des associations

Samedi 2 juillet était organisée la première Journée des Associations, au Complexe Sportif. L'occasion pour les associations culturelles et sportives de présenter les activités proposées durant l'été, ainsi que le programme de la rentrée. Un moment de partage et de convivialité, qui sera certainement reconduit en 2023 !



Concours de fleurissement

Avec très peu d'inscriptions, le concours de fleurissement organisé par la ville n'en est encore qu'à ses balbutiements... Gageons qu'il prendra son envol en 2023. En attendant d'avoir face à elle des concurrents redoutables, nous félicitons Mme Sibèle Kopp Sangronio, qui reçoit le premier prix dans la catégorie « Façades » et remporte un chèque-cadeau de 100 euros, à valoir chez Cathelin Fleurs.



Soutien à l'Ukraine



En soutien à l'Ukraine, de nombreux dons matériels et alimentaires ont été reçus de la part des habitants de la commune. Plusieurs bénévoles se sont relayés durant quatre semaines pour trier et mettre en carton les produits offerts, afin de les acheminer dans les meilleures conditions jusqu'au lieu de stockage organisé par l'Eurométropole. Des

camions de la Protection Civile ont ensuite pris le relais pour assurer un convoi à destination de l'Ukraine. Un grand merci à celles et ceux qui ont donné quelques heures de leur temps pour ce grand élan de solidarité et félicitations aux services techniques de la ville pour leur réactivité et leur disponibilité.

Challenge Pierre Herment



En juin dernier avait lieu le Challenge Pierre Herment, organisé par l'USBSM : 12 équipes de vétérans présentes pour un weekend sportif certes, mais surtout convivial ! L'occasion pour le club d'accueillir entre autres, les vétérans de la Roquette sur Siagne (Alpes Maritimes), le tout ponctué par une remise des prix sous la pluie, mais avec le sourire !

« Silence, moteur, action ! »

Certains ont aperçu Daniel Auteuil au volant d'une voiture sombre, d'autres ont cru deviner la silhouette d'Emmanuelle Devos à la nuit tombée... Et pour cause, le réalisateur belge Joachim Lafosse a choisi Le Ban-Saint-Martin pour planter le décor de son dixième film intitulé *Un Silence*. Pendant 40 jours, figurants, projecteurs et caméras ont envahi la commune pour ce long-métrage sombre et intrigant. Rendez-vous en 2023 pour la diffusion sur grand écran de ce policier palpitant, qui pourrait être nommé au prochain Festival de Cannes.

S'il a parfois fallu s'armer de patience lors du tournage de certaines séquences, l'expérience reste positive et les habitants ont su cohabiter avec les équipes du film dans les meilleures conditions possibles. Gageons que les Ban-saint-martinois auront plaisir à découvrir leur ville dans les salles obscures très prochainement !



Judo Club

Le BSM Judo Club n'en finit pas de conduire ses champions au sommet ! Depuis le mois de mai, plusieurs médailles et de magnifiques titres sont venus s'ajouter au palmarès déjà exceptionnel du club. Un grand bravo à l'ensemble des entraîneurs et accompagnants pour leur implication et leur dévouement.



Le Ban des Arts

Le Ban des Arts continue de nous faire danser ! Pour preuve, le stage organisé les 27 et 28 août a rassemblé près d'une centaine de participants venue de toute la France et même d'Europe, emmenée par Christine Hassid et Peter Mika, deux références internationales de la danse. De retour en 2023, les 25, 26 et 27 août, ce nouveau stage promet d'être riche en surprises et en émotions !

Formation aux premiers secours

Vendredi 22 et samedi 23 avril 2022, a eu lieu la première session de formation aux premiers secours, organisée par la commune et encadrée par le SDIS de Moselle. Après 7 heures de théorie et de pratique, le diplôme PSC1 a été remis à chaque participant, assuré de connaître désormais les bases du secourisme. Le coût de 67 euros par personne a été pris en charge par la municipalité à hauteur de 30 euros. Face au succès de cette première édition, d'autres seront proposées courant 2023.



Retraite bien méritée

Après 42 ans au service de la ville, André Beguet a officiellement quitté son poste d'agent de la fonction publique territoriale. Un départ fêté lors d'un moment de convivialité, qui a également mis à l'honneur Germain Dorschner et Laurent Perrelle, respectivement 35 et 30 ans d'activité aux services techniques du Ban-Saint-Martin.



Une Rose, un Espoir

Pour la première fois cette année, l'association Une Rose, Un Espoir, a fait étape au Ban-Saint-Martin. La nouvelle antenne « secteur Metz-Ouest », créée début 2022 et présidée par Benoît Mathis, a reçu un accueil chaleureux des habitants, mais aussi de ceux de Longeville-lès-Metz et Plappeville. Durant le weekend, la vente de roses et les dons spontanés ont permis de récolter 8 000 euros. Bravo pour cet élan de générosité et rendez-vous les 29 et 30 avril 2023.

Repas des aînés

Après deux ans d'absence, le repas des aînés était très attendu par tous les participants ! Dimanche 16 Octobre, quelques 200 « aînés » se sont ainsi réunis au centre socio-culturel Le Ru-Ban pour le traditionnel déjeuner d'Automne offert par la commune aux plus de 65 ans. Entre échanges amicaux, bons petits plats et animation musicale, l'événement a fait l'unanimité.



Animations Estivales : deux formules qui laissent plus de choix aux enfants et aux parents

La formule traditionnelle de l'animation estivale, une activité durant 2 heures toute la semaine proposée par la mairie et animée par une association s'est vu renforcer par un accueil de loisirs à la semaine (centre aéré).

Pour l'animation estivale proprement dite, les stages les plus fréquentés ont été le badminton, le football et le judo. En tout ce sont 116 enfants de 3 à 11 ans qui ont participé au moins une semaine à un de ses ateliers.

L'accueil de loisirs à la semaine a enregistré 56 participants avec des temps forts comme l'initiation au golf, le montage d'un spectacle de cirque, les différentes sorties.



Un nouveau défibrillateur

La commune a fait installer un défibrillateur accessible à tous devant l'entrée de la mairie. Il complète ceux présents au Ru-ban et au complexe sportif.



La jeunesse, investissement d'avenir

LE PREMIER BUDGET D'INVESTISSEMENT DU BAN-SAINT-MARTIN EST CONSACRÉ À LA JEUNESSE. AU QUOTIDIEN, LA MUNICIPALITÉ MÈNE DE NOMBREUSES ACTIONS POUR PROPOSER UN AVENIR DES PLUS APAISÉS. EXEMPLES CONCRETS.



Photo du haut : réaménagement de la cour de Paul-Verlaine. Photo du bas : travaux de rénovation de l'école Marcel-Pagnol.



Des travaux (presque) achevés

Réhabilitation du gymnase, rénovation d'une partie de l'école Verlaine et programme d'investissement pluriannuel informatique : voici quelques-unes des réalisations concrètes menées par la municipalité. Ce n'est pas fini puisqu'un nouveau bâtiment périscolaire doit ouvrir, rue du Nord, en 2024. 2022 a vu la première tranche de la rénovation de l'école Marcel-Pagnol dont les travaux sont essentiellement consacrés à la rénovation énergétique. Objectif : moins de consommation et plus de confort en hiver comme en été. L'année a également été synonyme de réaménagement de la cour de Paul Verlaine. Avec l'aide des élèves, elle permettra dès la fin du mois de novembre, une meilleure gestion de l'eau de pluie et la création d'un îlot de fraîcheur sans oublier de proposer une multitude d'activités d'apprentissage et de détente.

De l'éveil musical en Maternelle

En concertation avec les directeurs des groupes scolaires Paul Verlaine et Marcel Pagnol, un projet d'éveil musical à destination des tout-petits est à l'étude. Proposées par l'Émari (École de musique à rayonnement intercommunal), plusieurs sessions pourraient avoir lieu à partir du printemps 2023. L'objectif ? La découverte de l'univers musical et des sons, à travers une approche non théorique fondée sur le jeu, la manipulation d'objets sonores et le chant. De quoi éduquer les oreilles des mélomanes de demain. Dans le cadre d'un projet artistique globalisé, l'éveil musical permettra également de préparer les spectacles de fin d'année, pour le plus grand plaisir des parents-public !



ZOOM SUR

Les ateliers de prévention des dangers d'Internet pour les plus jeunes



En fin d'année scolaire, la mairie a organisé des ateliers de prévention liées aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux. L'objectif était d'en parler de façon très ouverte et de manière préventive aux enfants de plus de 7 ans. C'est Christophe Pelaia, conseiller numérique (SOS de l'EHPAD la Kissel d'Hettange-Grande) qui a sensibilisé les enfants de l'accueil périscolaire de Paul Verlaine et de Marcel Pagnol. Celui-ci a rencontré un franc succès auprès des enfants et l'adhésion des parents.

LE CHIFFRE

402

Soit le nombre d'enfants inscrits dans les écoles du Ban-Saint-Martin.

Un effectif qui se décompose comme suit : 145 en maternelle et 257 en élémentaire.

Visite des chiens guides

Mardi 27 septembre et mardi 18 octobre, les élèves des classes d'élémentaires des deux groupes scolaires ont eu l'immense plaisir de recevoir la visite de Christiane Ney, bénévole de l'association des Chiens Guides de l'Est, elle-même non-voyante, et de son chien Nuts. L'occasion d'expliquer aux élèves ce que sont les chiens guides d'aveugles et de les sensibiliser au handicap visuel. Un pas de plus, puisque depuis la rentrée les élèves de CE1 de Paul Verlaine ont accueilli un super duo : Amélie Schmidt, enseignante en fauteuil et Marvel, son fidèle compagnon.



Invitation

Nous avons le plaisir de vous inviter au 7^e salon Vins et terroir organisé au profit des Chiens Guides de l'Est qui se tiendra le samedi 19 novembre de 10h à 20h et le dimanche 20 novembre de 10h à 18h au Centre Socio-culturel Ru-Ban, 3, av. Henri II - 57050 Le Ban-Saint-Martin.



Entrée gratuite + verre offert
valable pour 2 personnes
offerte par



10, avenue de Thionville
57140 WOIPPY
Tél. 03 87 33 14 36
www.chiens-guides-est.org

Merci de bien vouloir présenter votre invitation à l'entrée - **Restauration sur place**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Email _____



Un rôle essentiel

LES HIRONDELLES ET LES MÉSANGES, VOUS CONNAISSEZ? C'EST LE NOM DES DEUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES PRÉSIDÉES RESPECTIVEMENT PAR FRANCELINE BAUDANT ET AURORE ROBIN. PRÉSENTATION.



Tout le monde connaît les associations des parents d'élèves. Pour mémoire, elles ont pour but, comme leur nom l'indique, la défense des intérêts des parents d'élèves. Elle a pour rôle de renseigner les familles sur la vie scolaire et les activités d'un établissement, d'organiser des réunions d'information et proposer certains services à l'attention des parents ou des élèves. Un boulot (presque) à plein temps tenu par deux jeunes femmes au Ban-Saint-Martin. Deux mères de famille à la fois très différentes tout en ayant un tas de points communs. Ce qui est sûr, c'est qu'elles trouvent « génial d'être impliquées dans la vie de ses enfants », selon Franceline Baudant. La présidente de l'association Les Hirondelles, de l'école Paul Verlaine, kinésithérapeute de son état, est arrivée dans la commune il y a tout juste trois ans de la région rémoise. « À la rentrée 2021-2022, on a essayé de relancer des actions », se souvient l'intéressée. Ce qui n'était pas chose facile, a fortiori en plein Covid. « Même si nous ne sommes qu'une petite dizaine d'actifs, nous avons réussi, par exemple, à organiser une fête de fin d'année avec un foodtruck dans la

cour de l'école et une kermesse au mois de juin. » Sans oublier une participation aux événements de la municipalité comme la fête de la Pomme ou celle du périscolaire. Une volonté d'action que l'on retrouve chez Aurore Robin, présidente de l'association des Mésanges de l'école Marcel-Pagnol qui compte une vingtaine d'adhérents. En disponibilité de l'Éducation Nationale, l'enseignante spécialisée, aux manettes des Mésanges depuis cinq ans, a aussi décidé de s'investir dans la vie de l'école. « Avec Les Hirondelles, nous ne sommes pas une association de parents d'élèves au sens classique du terme. Il y a des enseignants, des parents et des enfants dans le comité. C'est d'autant plus facile lorsque l'on doit mener des projets. » Cette année, outre les temps forts habituels pour financer entre autres les sorties scolaires, Les Mésanges et Les Hirondelles cherchent davantage à recruter. « Dans une association, il y a plusieurs types de personnes », détaille Aurore Robin. « Les élus, les amis des élus, les parents qui confectionnent des gâteaux et ceux qui participent en achetant les produits que l'on propose à la vente. Peu importe la façon de faire, l'essentiel est de s'impliquer ».

Le Ban-Saint-Martin, Smart City

À L'HEURE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, LE BAN-SAINT-MARTIN FAIT TOUT POUR JETER LES BASES DE LA VILLE DE DEMAIN. POUR CE FAIRE, ELLE A MIS EN PLACE DÉPLACEMENTS DOUX, AMÉNAGEMENTS PIÉTONNIERS ET TRAME NOIRE. EXPLICATIONS.



DÉPLACEMENTS DOUX

Une piste cyclable, Pont de Verdun

À l'initiative de l'Eurométropole de Metz, une piste cyclable vient d'être aménagée sur le Pont de Verdun, entre Le Ban-Saint-Martin et Longeville-lès-Metz. Ce nouvel aménagement a vocation à faciliter et à sécuriser les déplacements dits « doux » entre les communes. Ainsi, les trajets à vélo sont améliorés grâce à une piste cyclable bidirectionnelle aménagée sur le pont, et une autre, dessinée rue du Général de Gaulle, entre le passage souterrain et la rampe permettant d'accéder au pont, le tout amenant à une bande cyclable sur chaque rampe d'accès du pont. Pour les piétons, le carrefour entre le boulevard Saint-Symphorien, la promenade du Site et la promenade de la Goulotte a été réaménagée. Des traversées et des passages protégés sont également réalisés pour les piétons et les cycles, sur les quatre branches du carrefour.

De nouveaux emplacements vélos

À partir de 2023, une nouvelle législation interdira les places de stationnement à moins de 5 mètres d'un passage piéton, pour la sécurité des usagers. À cet effet, la municipalité a choisi d'optimiser ces emplacements qui seront interdits aux voitures, en y installant des parcs à vélo. Un premier sera mis en place route de Plappeville, un second à proximité de la boulangerie – pâtisserie Dinée.

AMÉNAGEMENTS

La passerelle prête pour 2025...

En discussion depuis de nombreuses années, la passerelle tant attendue entre Le Ban-Saint-Martin et Metz devrait enfin voir le jour entre 2024 et 2025. Inscrite dans les projets du mandat actuel de l'Eurométropole, les travaux concernant la voie vélo sont déjà en cours sur l'Île du Saulcy, afin de permettre l'accès à la future passerelle. Accessible aux piétons et aux cycles, toujours dans l'optique de favoriser les liaisons douces, elle permettra de relier la véloroute Charles le Téméraire à l'université de Lorraine et au terminus B du Mettis. Ce nouvel accès vers le centre-ville de Metz, permettra également d'améliorer la desserte vers la commune, en favorisant les déplacements des plus fragiles sur la route.



... Tout comme le chemin Kinnel

Ce chemin qui fait le lien entre le haut et le bas de la commune est fort emprunté pour accéder aux promenades du Mont Saint-Quentin ou aux services comme les écoles, le collège, un médecin... La municipalité avait la volonté de rendre l'accès à ce chemin de terre fortement pentu – environ 10 % de dénivelé – possible au plus grand nombre, piétons et vélos tout en lui gardant son côté naturel. Ce sera chose faite en 2023. En effet, de nouveaux produits, aussi stables que l'enrobé et perméables, permettent d'éliminer l'effet d'érosion et de ravinement tout en assurant une utilisation « confortable » toute l'année. En complément, le drainage sera entièrement revu et un garde-corps installé le long des escaliers en bois. En 2024, le chemin de Grasbœuf qui lie le chemin Kinnel à la rue des Bénédictins, devrait être aménagé sur les mêmes principes. Voici un aboutissement concret de la réflexion sur les liaisons douces que la municipalité mène en parallèle et en concertation avec L'Eurométropole de Metz.

FOCUS

Objectif « Trame Noire »

Une réunion publique était organisée au Ru-Ban le 22 septembre, afin de présenter la « Trame Noire » aux Ban-saint-martinois et plus précisément le projet d'extinction des lumières de la ville, entre 23 h et 5 h. Mme Salmon, chargée de mission biodiversité & paysages à l'Eurométropole de Metz, et M. Lauer, responsable de la police intercommunale, ont respectivement énoncé les impacts et enjeux de la Trame Noire, ainsi que ses conséquences sur le mode de vie des habitants. Après une présentation détaillée, la discussion s'est engagée avec le nombreux public présent. Le confort des habitants étant primordial et conformément aux demandes de plusieurs participants à la réunion, il a été décidé d'une extinction de l'éclairage public de minuit à 5 h. La mise en application se fera dans la nuit du 4 au 5 novembre. Alors que le coût de l'énergie est au cœur des préoccupations actuelles, l'enjeu financier n'est pas moindre : un investissement unique de 8 825 euros pour équiper l'éclairage en place permettrait une économie pouvant aller jusqu'à 20 000 euros par an. Un premier bilan sera dressé à la fin de l'hiver. Pour 2022, les illuminations de fin d'année sont maintenues, tous les éclairages étant à LED, aux mêmes horaires que l'éclairage public. Une discussion est en cours pour les fêtes 2023.



L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Recherchez votre commune, un code postal ou cliquez sur "Autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



Flashez pour me télécharger

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application PanneauPocket

Pour être toujours plus au contact de ses habitants, la commune utilise depuis Mai 2020 l'application PanneauPocket. Un outil de communication en temps réel, qui permet déjà à la moitié des foyers d'être alertée instantanément des événements locaux, de l'actualité et des alertes de la commune. Pour que l'information puisse se partager encore plus vite, nous vous invitons vivement à télécharger vous aussi l'application, grâce à quelques étapes simples détaillées (photo ci-contre).

Nous rappelons également aux associations ban-saint-martinoises qu'elles peuvent solliciter la mairie par courriel, afin de faire diffuser tous les détails de leurs événements !

Une équipe à votre écoute

MONSIEUR LE MAIRE ET SES ADJOINTS SE TIENNENT À LA DISPOSITION DE TOUTE PERSONNE SOUHAITANT LES RENCONTRER, SUR SIMPLE DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

En complément, depuis le 1^{er} Juillet, chaque adjoint dispose également d'une adresse mail dédiée, permettant une réponse rapide et ciblée. Voici comment les contacter :

• Michel Brandebourger

Premier adjoint, adjoint aux finances, marchés publics, patrimoine et sécurité.

Contact : finances@ban-saint-martin.fr

• Sylvie Diedrich

Adjointe à la solidarité et aux rythmes de vie, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Contact : social@ban-saint-martin.fr

• Alain Arriat

Adjoint à la scolarité et vie sportive.

Contact : scolaire@ban-saint-martin.fr

• Patrick Simeau

Adjoint responsable de l'environnement, des espaces publics et des Ateliers du Ban.

Contact : voirie@ban-saint-martin.fr

• Joy Hendrix-Klaussner

Adjointe à l'animation, la vie culturelle, la communication et le commerce local.

Contact : animation@ban-saint-martin.fr

Agenda des manifestations



Samedi 5 novembre :

dîner dansant, organisé par LaPédiatrie Enchantée.

Samedi 12 et dimanche 13 novembre :

marché de Noël organisé par l'association FLC.

Samedi 19 et dimanche

20 novembre :

salon Vins et Terroir, organisé par l'association des Chiens Guides de l'Est.

Du 22 novembre au 9 décembre :

formation à l'informatique et aux outils numériques avec le Bus Super Senior.

Dimanche 27 novembre :

bourse aux jouets, organisée par l'association FLC.

Mardi 6 décembre :

passage de St Nicolas dans les classes de maternelle et à la maison de retraite.

Mi-décembre :

distribution des colis des aînés, dans la salle du Conseil de la Mairie.

Marché de plein vent

Super Senior – Bus numérique

À partir du 22 novembre, le bus numérique Super Senior sera de passage dans la commune. À l'initiative de l'Eurométropole de Metz et proposé par Pedagome, le projet encourage l'accès du numérique aux plus de 60 ans. Afin de rapprocher les générations, le Ban-Saint-Martin proposera quatre cycles de formation, répartis sur trois semaines, du 22 novembre au 9 décembre. Les sessions, qui pourront accueillir chacune dix participants, auront lieu les mardis et vendredis, pour un total de neuf heures de formation. Installé sur le parking du Ru-Ban, le bus numérique permettra d'aborder trois modules : les rudiments de l'informatique et du numérique, les réseaux sociaux et les messageries instantanées, les démarches administratives et les paiements en ligne. Un ordinateur sera mis disposition de chaque participant, de même qu'il sera possible de venir avec son propre matériel ; Des aides pour l'utilisation des smartphones sont également prévues.



Après deux années de Covid et une fréquentation en hausse, les commerçants du marché déplorent que certains « nouveaux » clients aient depuis perdu leurs bonnes habitudes en boudant ce rendez-vous hebdomadaire... À la demande de certains exposants et usagers réguliers, le marché pourrait d'ailleurs prochainement déménager sur la place de la Hottée de Pommes, afin de permettre aux habitants se déplaçant à pied de faire leurs emplettes plus facilement ; Pour les clients motorisés, pas de grand changement puisque les abords de la place disposent de nombreux stationnements.

Un sondage réalisé sur plusieurs vendredis permettra d'acter ce projet, en souhaitant que les usagers seront de retour quel que soit le lieu choisi, pour le plus grand bonheur des artisans et l'avenir de notre marché. Lieu de rencontre et de convivialité, le marché du vendredi présente, tout au long de l'année, une offre variée et de saison.

Il permet aussi aux artisans locaux de venir ponctuellement vendre leurs produits et services, à l'image de la Bicyclette Libre, qui propose des prestations d'entretien et de réparation de cycles, à domicile, dans les écoles ou les entreprises. Cet atelier local, nomade et écologique, intervient dans toute l'Eurométropole et sur simple rendez-vous par téléphone, Facebook ou Instagram, grâce à son vélo cargo. Changement de roue, serrage de freins et graissage, Jennifer Lombard, originaire du Doubs et ancienne animatrice de l'atelier vélo au sein de l'association Metz à vélo, est à votre disposition sur le marché chaque dernier vendredi du mois, pour partager sa passion du cycle et réaliser quelques réparations ponctuelles. Le petit plus, Jennifer utilise autant que possible des pièces d'occasion pour diminuer le coût et les déchets. Elle récupère également des vélos usagers qui seront remis en état et donnés à l'association Metz à vélo.

Le Ban-Saint-Martin adhère à

SUPER SENIOR

UN BUS POUR VOUS FORMER À L'INFORMATIQUE ET AU NUMÉRIQUE

Super Senior est une formation à l'informatique et aux outils numériques spécialement conçue pour les plus de 60 ans. Depuis 2017, plus de 150 seniors ont déjà été formés à Metz. En 2022, Super Senior grandit et propose de former les habitants des 45 communes de l'Eurométropole grâce à son tout nouveau bus numérique.

MONTEZ À BORD ET DEVEZ UN SUPER SENIOR !

9 heures de formation	6 séances de 1h30	2 séances par semaine

À PARTIR DU 22 NOVEMBRE 2022

BURDA Pedagome SFR VIF DE METZ

Le coût de la formation est de 60 euros par personne, payables par chèque au moment de l'inscription au secrétariat de la mairie, aux horaires d'ouverture.

La Bicyclette Libre – tél. : 06 33 35 98 41
Site internet : www.labicyclettelibre.fr

L'Église Sainte-Croix

QUITTONS LE CHÂTEAU LASALLE ET TRAVERSONS L'AVENUE DE LA LIBERTÉ POUR NOUS RENDRE À LA PROCHAINE ÉTAPE DE NOTRE DÉAMBULATION À TRAVERS LA VILLE : L'ÉGLISE SAINTE-CROIX.

Avant de devenir une place forte grâce au Maréchal Bazaine, qui y établit son quartier général après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, Le Ban-Saint-Martin demeura très longtemps un simple petit village de vignerons, d'à peine 200 habitants. À cette époque, et même si elle doit son nom à l'abbaye de Saint-Martin fondée au VII^e siècle et attribuée à Sigebert III, roi d'Austrasie, la commune n'est pas encore dotée d'un bâtiment religieux et est rattachée à la paroisse Saint-Simon, non loin de là.

Il faudra attendre l'entre-deux guerres et une décision du conseil municipal pour que l'idée de l'édification d'une église indépendante, souhaitée depuis bien longtemps, voit enfin le jour.

C'est ainsi qu'en 1933, sur un ancien terrain militaire acquis par la ville, le projet commence à se dessiner, avant que, deux ans plus tard, Jean-Baptiste Hourlier, architecte des bâtiments nationaux ne soit retenu suite à un concours d'architecture pour en conduire la réalisation. Alors que la seconde guerre mondiale éclate, seuls les murs extérieurs sont dressés et le chantier est interrompu. À la fin du conflit, les difficultés d'approvisionnement de matériel et le manque de main-d'œuvre repoussent encore de quelques années l'aboutissement de la construction et il faudra attendre 1948 pour que l'église soit finalement achevée, inaugurée et consacrée.

Une fresque signée Nicolas Untersteller

Devenue paroisse indépendante en 1966, Sainte-Croix, qui doit son nom à une église messine fondée au XII^e siècle démolie en 1816, inspirera Nicolas Untersteller, peintre mosellan, connu pour ses créations murales et picturales à travers toute la Lorraine et dans le monde entier. Ancien directeur de l'École nationale des Beaux-Arts, il y réalisa entre autres la fresque du chœur : une immense croix autour de laquelle sont groupées plusieurs allégories, telles que la vie terrestre et l'ascension vers le paradis. Le brun, le rouge et le bleu, utilisés pour créer le thème central de l'œuvre contrastent alors avec l'enduit clair qui recouvre les autres murs, surmontés par des vitraux modernes. Le tout, à la fois simple et exubérant, devient alors pour l'époque une référence de l'art moderne. Enfin, lors de votre prochaine promenade, si d'aventure la porte était fermée, prenez tout de même quelques



instants pour admirer, au-dessus du portail central, l'importante sculpture de Letourneur représentant une Piéta, point d'orgue de ce monument emblématique de la commune.

Voici de quoi devenir incollable sur le sujet !

Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.

7^e édition

19 > 20 Novembre 2022

Salon Vins & Terroir LE BAN-SAINT-MARTIN

Centre Socio-culturel Ru-ban - 3, avenue Henri II

AU PROFIT DES CHIENS GUIDES DE L'EST

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Dégustation, vente
vins - bières - alcools
spécialités du terroir

Restauration

Tombola

Horaires

samedi 19 - 10h à 20h
dimanche 20 - 10h à 18h

Entrée : 5 €

Verre offert

Invitation à retrouver en page 9.



Crédit Mutuel

